

Envoyé en préfecture le 27/09/2023


Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 035-213500994-20230911-DCM_11092023_04-DE

Bordereau de signature

DCM_11092023_04

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	19/09/2023	Action : Visa
Jacky Lechable, Maire	20/09/2023	Action : Signature  Certificat au nom de <u>JACKY LECHABLE</u> (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	21/09/2023	Action : Fin de circuit

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

République Française
Commune de Domloup
Département d'Ille et Vilaine, Canton de Châteaugiron
Conseil municipal
Séance du lundi 11 septembre 2023
Extrait du registre des délibérations

Le lundi 11 septembre deux mille vingt- trois, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 5 septembre 2023, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP.

Étaient présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN Jean-Marc DESHOMMES, Goulven DONNIOU, Michel MERCIER, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS.

Absents(tes) excusée(s) : Sandrine BOUCARD (pouvoir à Goulven DONNIOU) Laurent CLISSON (pouvoir à Sunita LE ROUX), Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Isabelle LHOMME (pouvoir à Géraldine HARNOIS-MARTIN)

Madame Catherine GUIBERT est élue secrétaire de séance.

Le Maire préside la séance et présente ce qui suit.

2023-11/09-04 Marchés publics/ Construction et maintenance d'une structure souterraine/Avenant n°3

Pour rappel, par délibération du 5 septembre 2022 le Conseil municipal a attribué le marché de « construction et maintenance d'une structure souterraine » au groupement AXIANS Fibre Bretagne Pays de Loire/ SANTERNE Bretagne.

Ce marché est passé sous forme d'un accord-cadre tel que présenté ci-après :

Période	Maximum HT	
1	408 500,00 €	travaux
2	1 500,00 €	maintenance
Total	410 000,00 €	

Afin de tenir compte du montant des travaux après étude, le conseil municipal lors de sa séance du 6 février 2023 avait approuvé l'avenant n°1 d'un montant de 41 722.72 € HT, faisant passer le montant maximum de l'accord-cadre pour les travaux à 450 222.72 € HT.

Au vu de la réalisation des travaux, le conseil municipal lors de sa séance du 5 juin 2023 a décidé de :

- *poursuivre l'enfouissement route de Cesson, dans la continuité du « Vissoir » vers « l'Eclousel » en tenant compte de l'estimatif le plus élevé prévoyant trois traversées de route et l'étude d'exécution pour un montant évalué à + 20 962.25 € HT*

- *d'accepter l'avenant n°2 à l'accord-cadre dont le montant maximum était porté à 471 184.97 € HT*

Lors de la poursuite des travaux, des modifications ont été nécessaires sur le terrain. Il s'avère que le montant maximum de l'accord-cadre sera insuffisant. Il conviendrait donc d'établir un avenant n°3 à l'accord cadre afin d'ajuster le montant maximum en vue du paiement des entreprises.

Le montant de l'avenant n° 3 serait **de 5 837.22 € HT** (7 004.66 € TTC) portant ainsi le montant maximum de l'accord-cadre à **477 022.19 € HT** (572 426.63 € TTC).

La Commission MAPA s'est réunie préalablement à la séance du conseil le lundi 11 septembre à 19h00 afin d'étudier le projet d'avenant et a donné un avis favorable.

Vu l'avis favorable de la Commission MAPA,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ **Accepte** l'avenant n°3 à l'accord-cadre d'un montant de **5 837.22 € HT** (7004.66 € TTC) dont le montant maximum serait porté à **477 022.19 € HT** (572 426.63 € TTC), tel que présenté en annexe à la présente délibération.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jacky LECHÂBLE

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
 Reçu en préfecture le 27/09/2023
 Publié le
 ID : 035-213500994-20230911-DCM_11092023_04-DE

Suivi financier de l'accord cadre Enfouissement THD Domloup

SITUATIONS HT

BDC	Désignation	Montant HT des BC	Montant HT avec avt n°1 et 2	Montant TTC avec avt n°1 et 2	SITUATIONS HT		TOTAL facturé HT	TOTAL facturé TTC	Avancement	Projet Avenant n°3		
					1	2				Complement HT	Complement TTC	
1	Etudes EXE des 6 tronçons 2 a 7	106 115,00	81 025,32	97 230,38	63 876,26	17 149,06	81 025,32 €	97 230,38 €	79%	0,00 €	0	
2	Travaux T02 Le vissoire	24 469,80	24 469,80	29 363,76	23 380,95	0,00	23 380,95 €	28 057,14 €	96%	-1 088,85 €	-1306,62	
3	Travaux T03 La seillerie	95 809,90	95 809,90	114 971,88	95 189,60	3 225,00	98 414,60 €	118 097,52 €	103%	2 604,70 €	3125,64	
4	Travaux T04 Les escalandris	5 562,30	5 562,30	6 674,76	5 420,20	680,00	6 100,20 €	7 320,24 €	110%	537,90 €	645,48	
5	Travaux T07 La Cheminée	175 581,10	174 581,10	209 497,32	174 484,50	6 586,50	181 071,00 €	217 285,20 €	103%	6 489,90 €	7787,88	
6	Travaux T06 Le bas Nugué	13 802,40	13 802,40	16 562,88	13 591,80	680,00	14 271,80 €	17 126,16 €	103%	469,40 €	563,28	
7	Travaux T05 La Gibaie	54 971,90	54 971,90	65 966,28	54 947,70	1 720,00	56 667,70 €	68 001,24 €	103%	1 695,80 €	2034,96	
8	Etudes EXE complement T08 Rte de Cesson	3 039,20	3 039,20	3 647,04	2 405,72		2 405,72 €	2 886,86 €	79%	-633,48 €	-760,18 €	
9	Travaux complement T08 Rte de Cesson	17 923,05	17 923,05	21 507,66	13 684,90	0,00	13 684,90 €	16 421,88 €	76%	-4 238,15 €	-5085,78	
Total Bons de Commande HT avec Avt1			450 222,72	540 267,26							5 837,22 €	7 004,66 €
Total Bons de Commande HT avec Avt2			471 184,97	565 421,96			477 022,19 €	572 426,63 €			6 470,70 €	7 004,66 €

Total Bons de Commande HT 497 274,65 €

en jaune , ce qui n'a pas été encore facturé au 05/09/2023=>